

# UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

## PV de l'AG 2020 (du 30 mars 2021)

### Début de l'AG

Cette année, à cause de la Covid-19, notre Assemblée Générale Ordinaire se tient en visioconférence en utilisant le logiciel ZOOM. Les adhérents ont reçu une convocation nominative envoyée le 18 février 2021, ref RC2021-22, par courrier postal et courriel, avec ordre du jour et pouvoir et, différence par rapport aux années précédentes, une information essentielle liée aux contraintes techniques de la visioconférence : la demande aux participants de nous adresser impérativement avant le mardi 16 mars 2021 un courriel afin que nous les enregistrons, que nous leur retournions les informations de connexion et que nous testions avec chacun d'eux la bonne liaison Internet.

\*

Monsieur Cima ouvre la séance à 18h35

Décompte des présents et des pouvoirs (5 maximum par présent) : 13 présents (3 absents dont 1 excusée) et 59 pouvoirs valablement exprimés, ce qui donne : 72 adhérents présents ou représentés.

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 318 ; contre 239 l'an dernier.  
L'association a 43 ans.

### Rapport moral par M Cima

#### Actions, enquêtes, représentation

##### 1-Enquêtes nationales

Pour cause de Coronavirus, nous n'en avons pas réalisé en 2020.

##### 2-Actuellement nous sommes membres :

- du Conseil d'Exploitation de l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons dans la commission sur l'assainissement (M Cima).
- de la Commission départementale de surendettement (M Rissey).
- de la CDAC 95, Commission départementale d'aménagement commercial : Implantation ou modification de grandes surfaces de vente (MM Cima et Rissey).
- de la Commission des usagers de la clinique des Sources à Montmorency (M Cima).
- de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France (M Cima).
- de la Commission des usagers de la préfecture du 95 (M Rissey).
  
- de la Commission consultative des services publics locaux de Taverny (M Cima).
- de la Commission consultative des services publics locaux d'Eaubonne (M Rissey).

M Rissey donne alors des précisions tout particulièrement sur le rôle de l'UFC Que Choisir Vallée de Montmorency à la Commission départementale de surendettement.

## Litiges (permanences, courrier, courriels)

A cause de la Covid-19 ayant conduit la municipalité de St Gratien à fermer ses salles de réunion au public, salles encore fermées à ce jour, en 2020 nous n'avons tenu que 8 permanences au Centre Culturel de St Gratien. La moyenne des personnes qui y sont venues (litiges et conseils) a été de 1 par permanence.

Cependant nous avons considérablement augmenté le nombre de traitement de litiges en ligne (TLL) presque exclusivement traités par MM Du Bled et Riskey et au nombre impressionnant de 850 ! Cette augmentation a créé beaucoup de travail à certains d'entre nous mais a permis une augmentation du nombre d'adhérents de 33%.

En cours d'année 2020, deux bénévoles sont venus aider MM Du Bled et Riskey. Il s'agit de Mme Claudia Azerad et de M Aimé Dumolin à qui nous souhaitons la bienvenue !

M Du Bled donne alors des précisions sur les résolutions de litiges.

## Moyens de communications

- Le site sur Internet ([www.ufc-ul.org](http://www.ufc-ul.org)) a 22 ans. Il fonctionne bien. Il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit... pour l'instant.
- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courriers postaux de non adhérents.
- Bulletin « **Consommateur du 95** » : Fin 2020 nous en étions au n°159, 40<sup>ème</sup> année de publication (1 par trimestre, consultables, téléchargeables et imprimables à partir de notre site).

## Relations avec les 2 autres AL du 95

Nous n'avons plus de relations officielles régulières avec les deux autres AL du 95, l'UD ayant été dissoute depuis plusieurs années.

## Relations avec l'Union Régionale

Nous avons renoué des liens avec cette instance que nous avions négligée, faute de temps. M Cima et son suppléant M Fouché y ont été élus au CA en 2019. Notre AL a participé à l'AG 2020, en visioconférence, mais sans se représenter au CA en 2020.

## Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan fastidieux complet et complexe de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet... traitement de litiges en ligne...
- Participation aux réunions statutaires.
- M. Riskey a participé à l'AG de 2020 et à la journée du mouvement, réunions en visioconférence à cause de la Covid-19.
- M Riskey a aussi participé aux réunions relatives à la préparation des 70 ans de l'UFC qui seront fêtés en 2021. A cette occasion il participera aux réunions de négociation sur une « adhésion sympathisant » à 15€
- A la demande de l'UFC national nous avons planché sur le RGPD (début d'application) ainsi que sur le règlement intérieur de notre association.

## Rapport financier par Mme Darnat

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport financier par Mme Darnat, trésorière.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1ère adhésion) 23€ les autres années.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

### Recettes 2020 :

Adhésions + Dons	8 844,00 €
Remboursement de frais sur enquête 2019	54,60 €
Bénéfice sur Abonnements QC	34,50 €

**TOTAL RECETTES** **8 933,10 €**

### Dépenses 2020 :

Timbres et téléphone	600,38 €
Frais de déplacements	374,12 €
Assurances	598,10 €
Part fédérale	1 812,60 €
Frais tirage bulletins n°156	291,75 €
Matériel bureau	1 850,80 €
Fournitures bureau	100,17 €
Cotisation UR	(11,00 € non encore débitée)

**TOTAL DEPENSES** **5 627,92 €**

En banque au 01.01.2020	13 322,14 €
<b>Résultat de l'exercice positif</b>	<b>3 305,18 €</b>

<b>En banque au 31.12.2020</b>	<b>16 627,32 €</b>
<b>Caisse d'Epargne au 31.12.2019</b>	<b>22 806,37 €</b>

## Discussions à propos des deux rapports et propositions

Discussions sur les solutions pour faire venir de nouveaux adhérents et bénévoles.

## Votes des rapports

Pour des raisons de facilités techniques, il est demandé aux présents, s'ils l'acceptent tous, de voter à main levée. Aucun n'est contre.

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

Rapport moral : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

## Prévisions

En 2021, notre objectif est de :

- Poursuivre le traitement des litiges et surtout ceux par Internet (TLL) avec Mme Azerad, MM. Du Bled, Risse et Dumoulin.
- **Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés et être au contact des consommateurs (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années et que nous n'avons pas réussi à remettre en place en 2020, à cause de la Covid-19)**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**
- Continuer à gérer notre site Internet et peut-être à le « dépeussier »
- Continuer à faire les enquêtes nationales et locales
- **Tester la mise en place de réunions à thèmes dans le but de mobiliser certains adhérents, tel que nous l'avons fait une fois en 2019 au sujet des attentes des consommateurs par rapport à l'Europe. Cette fois ce pourrait être en visioconférence avec l'application ZOOM.**

### Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Les administrateurs sortants sont : Mme Dargnat, M Du Bled et M Fouché

Mme Dargnat, M Du Bled et M Fouché ont candidaté pour leur réélection. Conformément aux statuts, les trois peuvent être réélus.

Pour les mêmes raisons que celles énoncées au sujet du vote des quitus, il est demandé aux présents, s'ils acceptent tous, de voter à main levée. Aucun vote contre.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.

Résultats : tous élus à l'unanimité des présents et représentés.

### Montant de la cotisation

**Cotisation « adhérent » :** Après discussion sur le montant des cotisations adhérents, vue la trésorerie positive, le conseil d'administration propose que les montants des cotisations soient reconduits pour 2021, à savoir :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante.

**Cotisation « adhérent sympathisant » :** Cette année, à la demande de l'UFC et uniquement pour les nouveaux adhérents sans litiges : 15€ pour les « adhésions sympathisants » présentées par l'UFC national.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

**Cotisation « bénévole » :** pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations, elle était à 0€ et la discussion s'engage pour savoir s'il faut la maintenir à 0€ ou la mettre à 1€, 23€, etc.

Aucun consensus ne se dégageant, M Cima propose alors, vu que le sujet ne concerne que peu d'adhérents, de revoir la question en CA ou à l'UFC national.

Résultat du vote : accord des présents et représentés dont 5 abstentions (une personne présente avec 4 pouvoirs).

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30, suivie par un Conseil d'Administration**

## **Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 30-3-2021**

Présents : Jacqueline Dargnat, Catherine Gals, Raymond Cima, Thierry Du Bled et Pascal Rissey  
Absents excusés : Isabelle Le Nevé (panne Internet), Pascal Fouché (Erreur de date de l'AG)

### **Ordre du jour**

- 1-Election du Bureau
- 2-Election des représentants à l'UR
- 3-Election du représentant à l'AG de la Fédération
- 4-Rappel gestion de la trésorerie

Début de la séance à 20h30, en visioconférence à la suite de l'AG

### **1-Election du Bureau**

Les trois membres du Bureau sont élus à l'unanimité des présents :

Président : M Cima

Trésorière : Mme Dargnat

Secrétaire : M. Fouché

### **2-Election des représentants à l'UR**

M Cima rappelle que M Fouché se présente comme titulaire au CA de l'UR. Accord à l'unanimité des présents.

Ensuite, M Cima demande à Mme Gals si elle serait d'accord pour être présentée en tant que suppléante. Elle est d'accord. Accord à l'unanimité des présents.

### **3-Election du représentant à l'AG de la Fédération**

M Du Bled demande à quelle date aura lieu cette AG

M Cima répond que l'on vient l'être avertis qu'elle est reportée de juin à octobre.

M Du Bled propose alors qu'on reporte cette élection à plus tard.

Accord à l'unanimité des présents.

### **4-Rappel gestion de la trésorerie**

Il est rappelé que le président et la trésorière ont la signature au niveau des banques.

Aucun changement demandé par les présents

**La séance est levée à 20h45**

## **UFC Que Choisir Vallée de Montmorency**

### **Membres du CA faisant suite à AG 2020 du 30 mars 2021**

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme GALS Catherine

Mme LE NEVÉ Isabelle

M. DU BLED Thierry

M. RISSEY Pascal